

1. *Débitrice:* **TT Traitements thermiques Sàrl, en liquidation, 1123 Aclens**
2. *Déclaration de faillite:* 04.07.2006
3. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 28.08.2006
4. *Avance de frais:* CHF 4'000.00

*Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.*

5. *Remarques:* but: traitements thermiques de tous matériaux

Office des faillites de Morges-Aubonne  
1110 Morges

(03506744)